

A.

B. ANNEXE I:

**C. Agenda des rencontres et
visites de terrain**

**Rencontres avec les partenaires et
les principaux acteurs de terrain (hors représentants ECHO)**

Jeudi 15 février 2001 (Bruxelles)

11:30 Hilt Teeuwen, OXFAM/B, coordinatrice du consortium ONG
14:30 Mr L. Sanchez-Garcia, ancien Chef de Délégation à Alger

Lundi 19 février (Alger)

10:00 UNHCR, MM Jendoubi et Bui
12:00 PAM, Mr Balla, nouveau Représentant
19:00 CISP, Mr M. Ramazzotti

Mardi 20 et mercredi 21 février (Oran)

11:00 CRA : :Mr A. Bouguedour (responsable à Alger),
Mme F. Reciouï (chargée de la cellule de Oran),
Melle H. Daci (assistante à Alger)
CRS : Mr A. Bourhah (resp. du département des Relations extérieures)

Jeudi 22 février (Alger)

08:30 Ambassade de Suède, Mr M. Nyström (Conseiller)
10:00 Ambassade d'Italie, Mme L. Botta (1^{er} Secrétaire)
12:30 Mr L. Guerratto, Chef de Délégation UE
15:00 Ambassade d'Espagne, Mr E. Lopez-Busquets (Chargé d'affaire AI)

Vendredi 23 février (vol vers Tindouf)

16:00 Ferme avicole de Rabouny
18:00 Mr Salek Babah Hasennna, Ministre sahraoui de la Coopération

Samedi 24 février (Rabouny)

09:00 CRS (MM. A. Salem, directeur; M. Fahli, Chef de cabinet du Président; E. Hamdi, Secrétaire général; A. Bourhah, resp. Relations extérieures). Visite du dépôt.
11:00 Visite de l'hôpital central
15:30 MEDICO/D, Annelie Kosche
16:30 Visite de la pharmacie centrale
18:00 Visite de l'école mixte du "9 juin" et de son internat

Dimanche 25 février (Smara)

08:30 Visite d'une école maternelle réhabilitée
09:30 Visite de l'hôpital régional réhabilité
11:00 Visite du jardin potager régional
12:30 Visite de l'école d'infirmières (Enfants Réfugiés du Monde, Co-financement ONG)
16:00 Discussion avec le Conseil populaire de la daïra de Tifariti
17:30 Discussion avec un Comité de distribution
18:30 Visite du dispensaire de Tifariti
21:00 CISP/Italie (Valeria Di Mattei Di Matteo, Teresa D'Arca)

Lundi 26 février (Smara et Rabouny)

09:00 Visite de l'école-internat du "12 octobre"
09:30 Visite du centre pour handicapés mentaux (12 octobre)
10:00 Visite de l'école professionnelle administrative
11:30 Mr O. Mansour, Ministre sahraoui de la Santé
16:00 Mr M. Lamine Dedi, Ministre sahraoui des Transports
17:00 CISP/It, Giulia Olmi (directrice de programme), V. Di Mattei Di Matteo, T. D'Arca

Mardi 27 février (El-Aayoun)

Fête nationale, visite du camp, défilés militaire et civil

Mercredi 28 février et Jeudi 01 mars (El-Aayoun & Tifariti)

Visite des expositions de réalisations sahraouies à El-Aayoun

Visite circulaire dans les 'territoires libérés', dont l'hôpital de Tifariti (construit par la coopération espagnole) et le jardin

Vendredi 02 mars (Rabouny)

11:30 AFAD (ONG algérienne); Mme Haddid, présidente & Mr H. Meziane, coordinateur

15:30 CISP/It

18:00 Visite du jardin potager national de Rabouny

Samedi 03 mars (Rabouny)

10:00 UNHCR, M. Abu Shanab, Mrs T. Al-Jaff, Ms A. Al-Khatat, Mr M. Brahim

12:00 CRE (Croix rouge espagnole), J. Mencos

13:00 Mr A. Sheikh, Ministre sahraoui de l'Équipement ; Mr Abeyda Cheikh, attaché

15:00 Ministère du transport (chargé aussi de l'eau) : Mr S. Fdeyde (directeur de la coopération)
Mr S. Mohammed (adjoint au secrétaire général) & Mr G. Abdelai (directeur du département technique)

16:00 Visite finale aux entrepôts CRS (matériel de manutention)

18:00 Discussion finale avec le Ministre de Coopération

Dimanche 04 mars (Dakhla)

11:00 Visites des moulins et de la boulangerie industrielle

11:30 Hôpital régional , briefing avec Terre des Hommes (M. L. M. Lamin, coordinateur) et visite

15:00 Discussion avec le Wali (gouverneur) de Dakhla

16:00 Discussion avec Mr A. Mohamed Salem, Directeur de la Coopération au ministère de la santé

16:40 Discussion avec Mireille Szatan, ancienne de ERM

Lundi 05 mars (Smara, Aïd el-kébir)

16:00 Discussion avec le Directeur de la production agricole

18:00 Discussion avec le Président du CRS

Mardi 06 mars (vol retour vers Alger, stop-over à Béchar)**Mercredi 07 mars (Alger)**

10:00 Travail de bureau dans les locaux de ECHO à la Délégation UE

Jeudi 08 mars (Alger)

14:30 Ambassade du Japon, Mr Masaki Yasumatsu, 2^{ème} secrétaire

17:00 débriefing avec Mr L. Guerratto, Chef de Délégation UE

D.
E. ANNEXE II:
F. Termes de référence



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE D'AIDE HUMANITAIRE (ECHO)

Conseiller Evaluation

TERMES DE RÉFÉRENCE ***POUR L'ÉVALUATION DES PLANS GLOBAUX HUMANITAIRES DE ECHO*** ***EN FAVEUR DES REFUGIES SAHRAOIS***

ECHO/EVA/210/2000/01013

Nom du consultant : Mme Martine Logez Casaux-Bussière

Plans Globaux à évaluer

- Région et pays : **région de Tindouf - Algérie**
- Période couverte : **1999-2000**
- Secteur à évaluer : **Médico-Sanitaire / Alimentaire**
- Décision(s) :
 - ECHO/DZA/217/1999/01000 pour un montant de 1.850.000 € en 1999.
 - ECHO/DZA/217/1999/02000 pour un montant de 5.650.000 € en 1999.
 - ECHO/DZA/210/2000/01000 pour un montant de 4.935.000 € en 2000.
 - ECHO/DZA/210/2000/02000 pour un montant de 9.000.000 € en 2000.

introduction

La question des réfugiés sahraouis peut être considérée comme une crise oubliée. Certains réfugiés vivent en effet dans une situation de dépendance totale depuis près de 25 ans.

Le sort de +/- 225.000 personnes (50.000 dans les 3/4 du territoire du Sahara Occidental occupé par le Maroc, 10.000 dans celui occupé par le Polisario, 155.000 dans la région du Tindouf algérien et 10.000 en Mauritanie), dont 5000 - 30.000 constituent la force armée du Polisario attend une résolution du conflit. Le mandat actuel des forces onusiennes sur le Sahara Occidental est limité au 28 février 2001.

Depuis plusieurs années, ECHO est le principal donateur en faveur des réfugiés sahraouis.

Une évaluation devrait examiner le bien fondé des actions antérieures et fournir des orientations /recommandations pour les actions futures permettant de présenter une véritable stratégie globale de la Commission.

Consultants

L'évaluation de l'aide humanitaire constitue une tâche très importante pour la Commission européenne non seulement en raison des sommes considérables consacrées à cette activité, mais également en raison du souci constant d'améliorer le travail humanitaire et d'utiliser au mieux les crédits qui lui sont consacrés.

Pendant le déroulement de la mission, tant sur le terrain que lors de la rédaction du rapport, le consultant devra faire preuve de bon sens et d'indépendance de jugement. Il fournira des réponses précises et directes à tous les points des termes de référence en évitant d'utiliser un langage théorique et académique.

La présente évaluation fait partie d'une évaluation globale qui sera réalisée par deux experts qui seront responsables des secteurs indiqués ci-après :

M Michel Van Bruaene :

chef d'équipe, responsable de la rédaction du rapport de synthèse et de l'évaluation du secteur :

- Réhabilitation / Produits non-alimentaires

Mme Martine Logez Casaux-Bussiere:

responsable de l'évaluation du secteur :

- Médico-Sanitaire / Alimentaire

Buts de l'évaluation

Les buts poursuivis par la présente évaluation sont les suivants :

- Analyse de l'opportunité et du degré de réalisation des plans globaux humanitaires en faveur des réfugiés sahraouis, dans les secteurs mentionnés au point 1. ;**
- Analyse du degré d'accomplissement des objectifs poursuivis et de l'efficacité des moyens mis en œuvre ;**
- Analyse et quantification de l'impact des plans globaux ;**
- Analyse du rôle joué par ECHO dans le processus décisionnel ainsi que des autres activités dont les services de la Commission sont responsables ;**
- Vérification de la visibilité de ECHO tant dans la région bénéficiaire de l'aide que parmi les autorités et partenaires locaux ;**
- Analyse du lien entre urgence-réhabilitation-développement ;**
- Etablissement de recommandations précises et concrètes sur le futur des financements de ECHO et l'amélioration de l'efficacité des interventions futures.**

Objectifs spécifiques de l'évaluation

Les objectifs spécifiques suivants s'appliquent à tous les secteurs évalués ainsi qu'au rapport de synthèse.

Les consultants développeront les points suivants pour **le secteur qui leur est attribué au point 3 ci-dessus.**

- 1.** Brève description des plans globaux et analyse de leur **contexte**. Ils indiqueront uniquement les éléments nouveaux apparus depuis la mise en place des plans globaux.
 - **la situation politique et socio-économique, les besoins humanitaires et les capacités locales pour y répondre;**
 - la situation actuelle de la région, en termes politiques et socio-économiques, devra inclure une vue d'ensemble permettant d'y situer les plans globaux financés par ECHO. Cette analyse devra être tant quantitative que qualitative et contenir des informations sur les niveaux de revenus et leur répartition au sein de la population réfugiée, politiques sanitaire et médicale, l'accès à la nourriture, etc;
 - une analyse des facteurs limitants pour les différents secteurs où ECHO intervient;
 - la capacité des pouvoirs publics algériens et de la population réfugiée à faire face aux problèmes mis en évidence devra être analysée.
- 2. Analyse de la pertinence des objectifs des plans globaux et de la stratégie utilisée par rapport aux besoins identifiés;**
- 3. Examen de la coordination et de la cohérence pour chacun des secteurs considérés avec les autres donateurs, les opérateurs sur le terrain ainsi que les autorités locales;**
- 4. Analyse de l'efficacité en termes quantitatifs et qualitatifs pour chacun des secteurs;**
 - 5. Analyse de l'efficacité de la mise en œuvre des plans globaux portant sur:**
 - la planification et la mobilisation de l'aide ;
 - la capacité opérationnelle des partenaires : le personnel, la logistique, la comptabilité, le respect des habitudes locales, etc. ;
 - la stratégie déployée ;
 - la gestion de l'entreposage des marchandises et des installations ;

- la qualité et les quantités des marchandises et des services et leur correspondance avec les spécifications contractuelles (y compris les conditions d'emballage, l'origine des marchandises et le prix) ;
 - les systèmes de contrôle et d'auto-évaluation mis en place par les partenaires.
6. **Analyse de l'impact des plans globaux qui devra inclure, notamment, les éléments suivants :**
- contribution à la réduction des souffrances humaines ;
 - création de dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire ;
 - effets de l'aide humanitaire sur l'économie locale ;
 - effets sur les revenus de la population locale ;
 - effets sur la santé et les habitudes nutritionnelles ;
 - effets sur l'environnement ;
 - conséquences des programmes humanitaires sur les « capacity-building » locales.
7. **Analyse de la visibilité de ECHO;**
8. **Analyse des mesures prises pour assurer la sécurité du personnel humanitaire tant expatrié que local : moyens de communication mis à leur disposition, mesures de protection spécifique, plan d'évacuation d'urgence;**
9. **Examen de l'opportunité de mettre en place des politiques de développement pouvant se substituer à l'aide humanitaire;**
10. **Sur base des résultats obtenus lors de la réalisation de la présente évaluation, le consultant formulera des recommandations opérationnelles sur les besoins de type humanitaire qui pourraient faire l'objet d'un financement communautaire. Ces recommandations peuvent couvrir, si nécessaire, des domaines autres que celui de l'humanitaire;**
11. **Analyse des conséquences sur la situation des réfugiés d'un retrait partiel ou total de ECHO;**
12. **Analyse de la méthode de programmation utilisée par ECHO pour l'élaboration des plans globaux en faveur des réfugiés sahraouis à faire figurer dans le rapport de synthèse;**
13. **Formulation des « leçons apprises » qui devront également porter sur le rôle joué par ECHO et les autres services de la Commission dans le processus décisionnel et de mise en œuvre des plans globaux.**

Méthode de travail

Pour l'accomplissement de leur tâche, les consultants utiliseront l'information disponible à ECHO, auprès du correspondant sur le terrain, dans les autres services de la Commission, auprès de la Délégation de la Commission à Alger, auprès des partenaires de ECHO au siège et sur le terrain, auprès des bénéficiaires de l'aide ainsi qu'auprès des autorités locales et des organisations internationales.

Le consultant analysera l'information récoltée et la synthétisera dans un rapport cohérent répondant aux objectifs de l'évaluation.

Etapes de la mise en oeuvre

Briefing à ECHO avec le personnel concerné pendant 2 jours et mise à disposition de l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation. Le chef d'équipe établira pour le lendemain un bref compte-rendu du briefing reprenant les points essentiels dont il devra tenir compte lors de la mission et pour le rapport. Ce document sera envoyé par e-mail à ECHO "Evaluation" ;

Briefing avec la Délégation de la Commission à Alger ;

La mission sur place sur place aura une durée de 20 jours. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Délégation de la Commission sur place, le correspondant de ECHO, avec les partenaires de ECHO, les autorités locales, les organisations internationales et les autres donateurs ;

Le consultant consacra le premier jour de sa mission sur place à des discussions préliminaires et préparatoires avec le correspondant de ECHO et les partenaires de ECHO sur place;

Le dernier jour de la mission sera consacré à une discussion avec le correspondant et les partenaires de ECHO sur les observations découlant de l'évaluation, et l'équipe se réunira pour établir les lignes directrices du rapport de synthèse qui sera rédigé sous la responsabilité du chef d'équipe ;

Le projet de rapport sera envoyé sur support électronique (sous le format Word 7.0 ou une version plus récente) à ECHO « Evaluation » à Bruxelles 10 jours avant sa présentation et sa discussion lors du debriefing ;

Débriefing de 2 jours à ECHO. Le chef d'équipe établira pour le lendemain un bref compte-rendu du debriefing reprenant les points essentiels dont il devra tenir compte pour le rapport.

Ce document sera envoyé par e-mail à ECHO "Evaluation" ;

Les commentaires éventuels formulés par ECHO lors du debriefing devront être pris en compte et la version révisée du rapport sera soumise à ECHO qui marquera son accord dans un délai de 15 jours.

Remise du rapport final qui prendra en compte les remarques éventuelles.

Une visite au siège des partenaires sera effectuée selon les besoins avant ou après la mission sur le terrain.

Calendrier

L'évaluation aura une durée de **32 jours**. Elle prendra fin au plus tard le 15/06/01 par la remise des rapports finaux.

Rapport

L'évaluation donnera lieu à l'établissement de 3 rapports (1 par secteur et 1 rapport de synthèse), rédigé en français ou en anglais, d'une longueur maximum de 15 pages, y compris le résumé de l'évaluation

Le rapport d'évaluation est un outil de travail extrêmement important pour ECHO. Le format de rapport, mentionné ci-dessous, sera donc strictement respecté.

Page de couverture

- titre du rapport d'évaluation
- période de l'évaluation ;
- nom de l'évaluateur ;
- mention indiquant que le rapport a été établi à la demande de la Commission européenne, financé par celle-ci et que les commentaires s'y trouvant reflètent uniquement l'avis des consultants.

Table des matières

Résumé (voir formulaire en annexe).

Le résumé de l'évaluation devra figurer en tête du rapport.

plan global évalue (5 LIGNES MAX.)

dates de l'évaluation:

Nom du consultant:

BUT ET METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION (5 lignes max.) :

PRINCIPALES CONCLUSIONS (+/- 25 lignes)

- *Pertinence*
- *Efficacité*
- *Efficienc*
- *Coordination, cohérence et complémentarité*
- *Impact & implications stratégiques*
- *Visibilité*
- *Questions transversales*

RECOMMANDATIONS (+/- 20 lignes)

LEÇONS APPRISSES (+/- 10 lignes)

Le corps principal du rapport débutera par un point relatif à la méthodologie utilisée et sera structuré conformément aux objectifs spécifiques formulés au point 5 ci-dessus (maximum de 10 pages).

Annexes

- liste des personnes interviewées et des sites visités ;
- termes de référence ;

- abréviations ;
- carte géographique des lieux des opérations.

Si le rapport contient des informations confidentielles émanant de parties autres que les services de la Commission, celles-ci figureront dans une annexe séparée.

Le rapport doit être écrit dans un langage non-académique et direct.

Chaque rapport sera établi en 20 exemplaires et remis à ECHO.

Le rapport devra être accompagné de son support informatique (sur disquette) sous le format Word 7.0 ou d'une version plus récente.

G.
H.ANNEXE III:
I. Abréviations

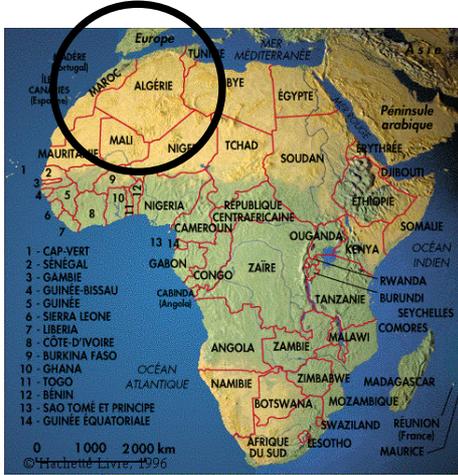
CAP	Consolidated Appeal (UN)
CE	Commission Européenne
CISP	Comitato internazionale per lo sviluppo dei popoli (ONG)
CRA	Croissant rouge algérien
CRE	Croix rouge espagnole
CRS	Croissant rouge sahraoui
DG	Direction générale (Commission européenne)
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
FAO	Food and Agriculture Organisation (UN)
FICR	Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant rouge
FPA	Framework Partnership Agreement (Contrat cadre de partenariat)
Medico	Medico International (ONG)
MINURSO	Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental
MPDL	Movimiento por la paz, el desarme y la libertad (ONG)
OCHA	Office for Co-ordination of Humanitarian Aid (UN)
OMS	Organisation mondiale de la santé (UN)
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU/UN	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial (UN)
PNUD /OPS	Programme des nations unies pour le développement / Office for Project Services
POLISARIO	Frente Popular para la Liberación de Saguia el Hamra y Río de Oro
RASD	République arabe sahraouie démocratique
SI	Solidaridad Internacional (ONG)
TdH	Terre des hommes (ONG)
TdR	Termes de Référence
UE	Union européenne
UNHCR/HCR	Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies
UNICEF	Fond pour l'enfance des Nations unies

J.

K. ANNEXE IV:

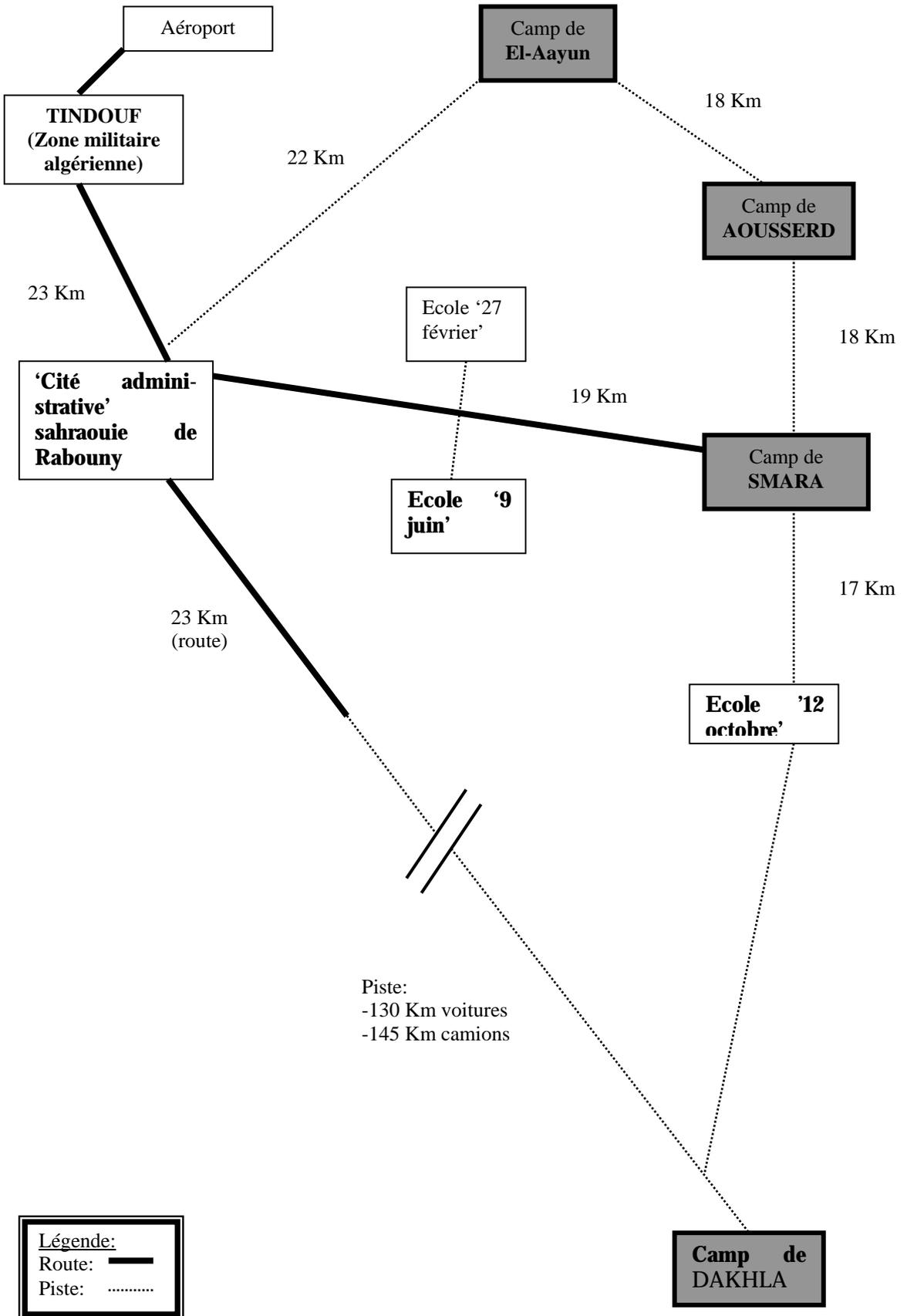
- (i) carte géographique**
- (ii) carte des camps de
 réfugiés**

CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE.



Tindouf

Carte des camps de réfugiés



L.

M. ANNEXE V:

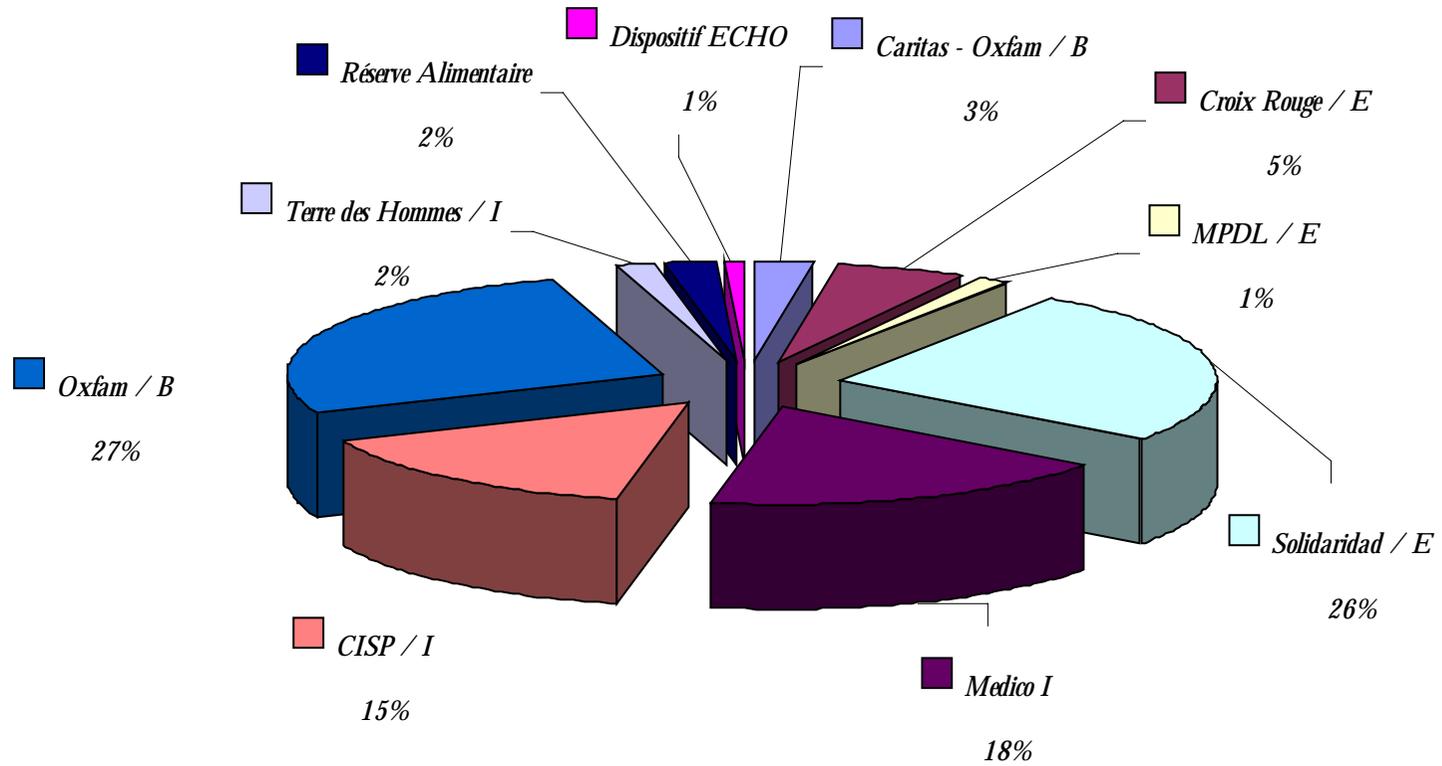
N. (i) Tableau 1 : Répartition des fonds alloués par partenaire

O. (ii) Graphe 1 : Pourcentages de l'aide allouée par partenaire

P. (iii) Tableau 2 : Répartition et description de l'aide par décision, par partenaire et par secteur

Q. (iv) Tableau 3 : Valeurs nutritives des denrées

Pourcentage du montant total alloué en 1999 et en 2000 par partenaire



- | | | | |
|--------------------------|-----------------|-----------|----------------------|
| Caritas - Oxfam / B | Croix Rouge / E | MPDL / E | Solidaridad / E |
| Medico International / D | CISP / I | Oxfam / B | Terre des Hommes / I |
| Réserve Alimentaire | Dispositif ECHO | | |

**REPARTITION ET DESCRIPTION DE L'AIDE PAR DECISION, PAR PARTENAIRE
ET PAR SECTEUR**

Année	Décision / contrats	Partenaire	Montant en milliers d'EURO	Secteur		
				Alimentaire produits tonnes	Médical	Logistique réhabilitation/divers
1999	ECHO/DZA/217/199 9/01000		1.850,000			
	ECHO/DZA/217/199 9/01001	Caritas/Oxfam-B	560,000	lait 300		
	ECHO/DZA/217/199 9/01002	Solidaridad-E	440,000	huile végétale 300		
	ECHO/DZA/217/199 9/01003	Medico Int-D	850,000	sucre 300		
				haricots 450		
				riz 310		
1999	ECHO/DZA/217/199 9/02000		5.650,000			
	ECHO/DZA/217/199 9/02001	Caritas / B	1.300,000	lait 607		
	ECHO/DZA/217/199 9/02002	CISP / I	660,000	riz 990		
	ECHO/DZA/217/199 9/02003	Croix Rouge / E	750,000	légumineuses 900		
	ECHO/DZA/217/199 9/02004	Medico I / D	260,000	sucre 600		
	ECHO/DZA/217/199 9/02005	CISP / I	480,000	riz 990		
				orge 650		
	ECHO/DZA/217/199	Medico I /			matériel et médicaments	

	9/02007	D	400,000			
	ECHO/DZA/217/199 9/02008	Croix Rouge / E	400,000			tentes 1000
	ECHO/DZA/217/199 9/02009	Solidarida d-E	350,000			réhabilitation écoles, crèches, HR
	ECHO/DZA/217/199 9/02010	MPDL / E	300,000		colis sanitaires	
	ECHO/DZA/217/199 9/02011	Oxfam / B	200,000	lait 93		
	Réserve alimentaire		500,000			
	Dispositif ECHO		50,000			
1999	TOTAL		7.500,000			
2000	ECHO/DZA/217/200 0/01000		4.935,000			
	ECHO/DZA/217/200 0/01001	Medico I / D	1.995,000	farine 3108 riz 465 sucre 699		
	ECHO/DZA/217/200 0/01002	CISP / I	1.620,000	huile 466 lait 105 haricots 465 biscuits vitaminés 198	lait 1er age 16 lait 2ème age 60	
	ECHO/DZA/217/200 0/01003	Solidarida d / E	1.280,000	orge 465 thon 372		
	Dispositif ECHO		40,000			

2000	ECHO/DZA/217/200 0/02000		9.000,000			
	ECHO/DZA/217/200 0/02001	CISP / I	550,000		produits nutritionnels	couvertures
	ECHO/DZA/217/200 0/02002	Medico / D	360,000		matériel/médic aments	
	ECHO/DZA/217/200 0/02003	Oxfam / B	4.233,900	lait 1240		2 clarks 1 tapis roulant
				dattes Ramadan 235		
				corned beef Ramadan 88		
	ECHO/DZA/217/200 0/02004	Solidarid	3.455,000	aliments aviaires	produits d'hygiène	tentes
				orge 1240		
				thon 346		
				thé 20		
	ECHO/DZA/217/200 0/02005	Terre des H / I	336,100		HR Dakhla matériel	
	Dispositif ECHO		65,000			
2000	TOTAL		13.935,000			

